



Communication sur le Progrès 2013/2014

Pacte mondial des Nations-Unis



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**

SOMMAIRE

Déclaration de soutien continu au Pacte Mondial des Nations-Unies	3
Présentation de l'entreprise Intercountry.....	4
Principes relatif aux Droits de l'Homme et au Droit du travail.....	5
I. Engagements et objectifs.....	5
II. Actions.....	6
1. Parité hommes/femmes.....	6
2. Formations et développement des compétences	6
3. Pratiques managériales.....	6
4. Accord d'intéressement	7
5. Responsabilité globale et engagement associatif.....	7
6. Projets	7
Principes relatifs à l'environnement	8
I. Engagements et objectifs.....	8
II. Actions.....	8
1. Procédures internes durables	8
2. Procédures externes durables.....	9
3. Projets	9
Principe relatif à la lutte contre la corruption	10

Déclaration de soutien continu au Pacte Mondial des Nations-Unies

Courrières, le 1er février 2014

Intercountry s'efforce, depuis sa création, de mettre en œuvre des valeurs de progrès, de respect de nos employés et de nos clients et de préservation de l'environnement. C'est donc naturellement que nous avons adhéré au Pacte Mondial de l'ONU en 2011.

Notre stratégie reflète ces valeurs, et notre plan d'action est guidé par notre engagement d'entreprise citoyenne.

C'est avec plaisir que nous confirmons de nouveau aujourd'hui le soutien de la société Intercountry aux dix principes du Pacte Mondial de l'ONU, relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à la protection de l'environnement, et à la lutte contre la corruption.

Christophe DELEBARRE
Managing Director



Présentation de l'entreprise Intercountry

Notre mission ? Contribuer au développement des capacités à communiquer en langues étrangères

Intercountry est une entreprise d'ingénierie pédagogique, spécialisée dans les formations en langues étrangères, les formations interculturelles et la traduction.

Il y a vingt ans, l'aventure Intercountry débutait : aider les membres des équipes franco-britanniques à communiquer et travailler ensemble.

Notre entreprise est depuis restée fidèle à sa ligne de conduite et se positionne aujourd'hui en tant qu'expert de la formation professionnelle.



- Plus de 55 collaborateurs
- 2.6 M€ de CA
- Plus de 110 000 heures de formation réalisées en 2013
- Des personnes formées dans une vingtaine de pays

Principe relatif aux Droits de l'Homme et aux conditions de travail

1. *Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence*
2. *A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme*
3. *Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective*
4. *L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire*
5. *L'abolition effective du travail des enfants*
6. *L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

I. Engagements et objectifs

Dans le cadre de ses formations à distance, Intercountry travaille avec des formateurs résidant en France mais aussi à l'étranger. L'entreprise veille en permanence à respecter les normes internationales du travail, la convention collective nationale des professions d'ingénierie mais aussi les principes du droit international pour ses collaborateurs résidant en France et à l'étranger.

Intercountry recherche en permanence des formateurs qualifiés d'origine étrangère, résidant en France ou à l'étranger, afin de diversifier les langues maternelles de ses coaches.

Afin d'offrir à tous ses collaborateurs de bonnes conditions de travail, Intercountry a mis en place début 2013 une commission, appelée « commission bien-être », chargée de maintenir le lien entre les collaborateurs et de faire remonter à la direction questions et suggestions relatives aux conditions de travail.

Intercountry est fière de permettre à des personnes de toutes origines, quelque que soit leur lieu de résidence, ainsi qu'à des personnes handicapées, d'accéder à un emploi.

II. Actions

1. Parité hommes/femmes

L'entreprise Intercountry respecte depuis sa création la parité hommes/femmes au sein de sa structure. Le nombre de femmes travaillant chez Intercountry représente près de 75% des collaborateurs en 2013, et 60 % du comité de pilotage de l'entreprise.

2. Formations et développement des compétences

Depuis trois ans, Intercountry a réalisé en moyenne huit formations par an financées par le budget OPCA.

Nous avons notamment réalisé des formations portant sur les domaines suivants :

- Compétences informatiques
- Développement personnel
- Développement managérial
- Formations commerciales
- Formations stratégie d'entreprise

3. Pratiques managériales

Les salariés participent à la définition de la stratégie d'entreprise à travers des séminaires internes. Tel a été le cas lors du séminaire réalisé en mars 2012 portant sur la promotion des valeurs. L'ensemble des salariés avait été consulté lors d'une réunion interne en février pour mettre en place les sujets à aborder lors de ce séminaire. Un séminaire a été organisé fin février 2013, et un autre début février 2014.

Intercountry attache beaucoup d'importance à la liberté d'expression de ses collaborateurs. Cela se traduit notamment par :

- Un entretien annuel réalisé avec le directeur. Cet entretien permet d'évaluer le travail réalisé par le collaborateur mais aussi de discuter du bien-être du salarié dans le cadre de son

travail. Une attention particulière est accordée aux facteurs de stress afin de les détecter au plus tôt.

- Des réunions d'équipes organisées régulièrement.
- Des réunions informelles où la direction se tient à l'écoute de son équipe dès que cela est nécessaire.
- La mise en place de la « commission bien-être », réunissant des collaborateurs d'origines et de statuts différents.

4. Accord d'intéressement

Depuis juin 2012, l'entreprise Intercountry a signé avec ses salariés un accord d'intéressement afin que chaque salarié puisse recevoir un pourcentage des bénéfices générés par l'entreprise.

5. Responsabilité globale et engagement associatif

Intercountry était sponsor de la course cycliste « Ride to Conquer Cancer » de Vancouver à Seattle qui a eu lieu en juin 2012. Les fonds récoltés via ce sponsoring ont directement été reversés à l'association de lutte contre le cancer.

En 2013, un collaborateur a participé, avec le soutien d'Intercountry, au triathlon de Londres, et les fonds récoltés ont été versés au MS Trust venir en aide aux personnes souffrant de sclérose en plaques.

6. Projets

➤ Communication interne

Renforcement de notre communication interne via la mise en place d'une interface permettant à toute l'équipe Intercountry située en France et à l'étranger d'échanger facilement et de pouvoir suivre en temps réel l'avancement des projets et des actions réalisées par chacun.

Diffusion quatre fois par an d'une « newsletter » interne destinée à partager des informations informelles.

Organisation en fin d'année d'un dîner convivial, sponsorisé par Intercountry, rassemblant les collaborateurs d'une même région (Royaume Uni, région Nord, région parisienne, région bordelaise, région lyonnaise)

➤ Partenariats

Mise en place de partenariats permettant à Intercountry de s'investir dans le domaine humanitaire, éducatif et culturel.

Principes relatifs à l'environnement

1. *Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement*
2. *A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement*
3. *A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement*

I. Engagements et objectifs

Intercountry veille à exercer et développer son activité dans le respect de l'environnement. L'entreprise a dès l'origine mis en place un dispositif de formations à distance permettant de limiter l'impact sur l'environnement.

La formation à distance est notre cœur d'activité, et nous restons vigilants quant à cette ligne de conduite afin de respecter nos engagements et fédérer un rayonnement de citoyenneté durable à l'échelle internationale.

Nous nous efforçons également au quotidien d'adopter des pratiques éco-responsables.

II. Actions

1. Procédures internes durables

➤ Education et adhésion des salariés

L'ensemble de nos salariés est sensibilisé à la problématique du développement durable. Nous favorisons les échanges via Skype ou via des conférences téléphoniques afin d'éviter au maximum les déplacements professionnels non indispensables. Lorsque le déplacement est obligatoire, le train est le moyen de transport toujours privilégié. En 2013, les comités de pilotage mensuels ont également eu lieu par Webconférence afin de réduire les déplacements.

➤ **Des comportements durables**

Intercountry applique une politique d'achats responsables pour l'ensemble des besoins de l'entreprise. Intercountry achète du papier recyclé (« Responsabilité écologique ») et le réutilise après impression en interne. Tous les salariés limitent leurs impressions sur photocopieurs. Sur les dix-huit derniers mois seulement 23 000 feuilles ont été imprimées.

Le papier, le carton, le plastique et le verre sont triés quotidiennement. Les piles, batteries et cartouches d'encre vides sont également recyclées. De la même manière, nous n'utilisons pas de gobelets en plastique pour le café mais des mugs. En quittant chaque pièce, les collaborateurs éteignent les lumières ainsi que les appareils électriques et électroniques.

➤ **Un contrôle des émissions de CO2**

Les principes fondateurs d'Intercountry sont basés sur l'utilisation des nouvelles technologies en favorisant le travail et l'échange à distance. L'activité d'Intercountry permet donc, en supprimant la nécessité de se déplacer pour animer ou suivre une formation, de limiter les émissions de CO2.

Intercountry a décidé de mettre en place à partir de 2014 un indicateur permettant de suivre la quantité de CO2 émise pour chaque heure de formation dispensée, quantifiant ainsi de façon tangible les efforts entrepris depuis plusieurs années.

En effet, proposer toutes nos formations à distance nous a permis, selon nos évaluations, d'éviter l'émission de plus de 70 000 tonnes de CO2 en 2013 et de se limiter à une émission d'environ 17 tonnes pour les transports du personnel de back-office et de prospection commerciale.

Ramené au nombre d'heure de formation, cela représente environ 150 grammes de CO2 par heure de cours et nous espérons faire baisser ce chiffre dans les années à venir, en proposant toujours plus de formations à distance, en systématisant les réunions de coordination par vidéoconférence, en facilitant le télétravail également pour le personnel de back-office, en continuant d'avoir recours au train pour les déplacements en clientèle.

2. Procédures externes durables

En novembre 2012, Intercountry a participé au forum mondial de l'économie responsable de Lille.

En 2013, Intercountry a mis en place des pratiques permettant de limiter les impressions et échanges de documents physiques. Certains documents échangés avec nos clients font l'objet d'une « signature électronique » directement sur notre plate-forme Internet.

3. Projets

Intercountry souhaiterait bénéficier de l'Ecolabel européen.

Principe relatif à la lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Nous respectons la confidentialité des dossiers attribués à chacun de nos clients, aucune information n'est divulguée sans leur accord.

Nous sélectionnons avec soin les entreprises avec lesquelles nous travaillons et leur demandons de s'engager à ne pas divulguer des informations confidentielles. Aucune entreprise prestataire de service n'est retenue sur des critères subjectifs mais par une étude approfondie de la qualité et du prix annoncé sur le devis en comparaison avec un cahier des charges prédéfini, précis et identique pour tous.